



BOA Express

**TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ**

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

N°703 du 17 Février 2021/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraima

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Togo/ Choix du vaccin contre la Covid-19



ASTRAZENECA ET SPUTNIKV?

P.3



GROS PLAN SUR LES
NOUVEAUX DOCUMENTS
ET ACTES FISCAUX EN
VIGUEUR À L'OTR P.6

Disparition de Tchakala Halirou



DIFFICILE À SUPPORTER !
LE CONAPP REMERCIE
TOUS LES SOUTIENS P.4



Pétrole gâte

P.4 & 7

Me Eric Sossah : « RIEN QUE DES AFFABULATIONS »

LE GROUPE TOGOCOM ET LA PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADÉTICOPÉ (PIA) DÉSORMAIS LIÉS PAR UN PARTENARIAT



Le Groupe Togocom et la Plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA) sont désormais liés par un partenariat. Le document de cet accord est signé ce mardi 16 février, sur le site de la Plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA) par les responsables des deux entités.

Le DG de Togocom, Paulin Alazard explique le bien fondé de leur rapprochement avec la

Plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA). « C'est un projet majeur pour le pays qui va devoir impacter. Nous sommes rapprochés rapidement de PIA pour mettre à disposition les technologies télécom au point. On va, par ce partenariat déployer la fibre optique sur l'ensemble de la zone, on va aussi déployer la technologie 5 G, ce qui va permettre aux entreprises qui vont s'installer sur la zone de bénéficier de meilleure technologie en matière de connectivité. C'est un partenariat naturel », a-t-il indiqué.

Il a également relevé qu'au-delà du gain, l'idée de mettre à disposition les meilleures technologies télécom possibles.

Pour sa part, le Directeur Général de la Plateforme industrielle d'Adéticopé, Jesse Damsky, ce projet est une opportunité énorme et il considère Togocom comme un partenaire stratégique qui mettra à leur disposition la technologie dont les investisseurs ont besoin pour développer leur activité.

PIA comptera parmi ses nombreux services logistiques : un parking d'une capacité de 700 camions, un parc pour le stockage de conteneurs d'une



capacité de 12 500 EVP, un entrepôt pour charger, décharger et transférer les conteneurs, une plateforme de stockage du coton et d'autres matières premières, une zone de 200 000 m² dédiée aux autres activités logistiques, des routes et emprises routières. Un investissement total de plus de 130 milliards de francs CFA (soit 200 millions d'euros) est mobilisé pour la réalisation de ce projet. La Plateforme est située à Adéticopé à une vingtaine de kilomètres au nord de Lomé.

Germain DOUBIDJI

LES BREVES

Plage de Lomé FABRE DEMANDE AUX OCCUPANTS DE S'EXÉCUTER

Dans une lettre adressée aux occupants de la plage, le maire de Golfe 4 citant un communiqué interministériel en date du 31 août 2020 a demandé à tous ceux qui ont des installations aménagées sur le littoral de libérer les espaces occupés au plus tard le 15 février 2021.

Face à la presse, M. Fabre a soutenu que la décision de dégager la plage vise à permettre la mise en œuvre du Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest dont le sigle anglais est WACA ResIP-Togo. Un projet conçu pour renforcer la résilience des communautés face aux effets des changements climatiques.

Il est question ajoute-t-il, de lutter contre la pauvreté, soulager les communautés bénéficiaires et faciliter les actions d'assainissement, la mise en place d'un observatoire du littoral pour le partage des connaissances et la création puis l'opérationnalisation de 7 unités pilotes de transformation des produits locaux.

ITC-ASSOMPTION DE SOKODÉ FERMÉ POUR CAUSE DE CORONAVIRUS

C'est à travers un communiqué de la direction, que l'on apprend que l'Institut Technique et Commercial de Sokodé (ITC-Assomption) est fermé à compter du 15 février 2021 jusqu'à nouvel ordre, et ce pour cause de cas avérés positifs de COVID-19.

« Les cas avérés positifs de COVID-19 dans le complexe assomption a obligé les autorités à fermer ledit complexe, donc, ITC Assomption, y compris à compter du 15 février 2021 jusqu'à nouvel ordre en vue de limiter la propagation de la pandémie », précise le communiqué qui invite en outre tous les parents d'élèves et élèves au respect scrupuleux des mesures barrières et à être à l'écoute de l'évolution de la situation sanitaire.

VICTOIRE TOMÉGAH-DOGBÉ À LA RIZERIE DE LA BINAH



Mme le Premier Ministre a visité la rizerie de la Binah à Pagouda (localité située à une centaine de kilomètres au nord de Kara) spécialisée dans la transformation de riz Paddy en riz blanc.

Au total, 6328 emplois ont été créés sur la chaîne dont 78 emplois directs liés aux activités de l'usine et 6240 emplois liés à la production de riz dont 1560 producteurs pour un chiffre d'affaires de 192 millions de FCFA en 2020 et 240 millions en 2021 avec 1500 tonnes de riz Paddy à collecter.

La cheffe du Gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé, a encouragé les promoteurs de cette unité qui transforme et commercialise le riz local parfumé « Riz Délice ».

Sur ces deux dernières années, l'entreprise a reçu le financement du MIFA SA à hauteur de 251 millions de FCFA soit 101 millions en 2019 et 150 millions en 2020.

Togo/ Choix du vaccin contre la Covid-19

ASTRAZENECA ET SPUTNIKV?

636 000 DE VACCINS POURRAIENT ÊTRE ADMINISTRÉES DANS LES SEMAINES À VENIR

636.000 doses de vaccins Covax seront attribuées au Togo, selon une liste de premiers bénéficiaires et de la quantité de vaccins qu'ils obtiendront au cours du premier semestre 2021, nous apprend le site togobusinessnews.com.

Le document a été publié depuis le 3 février par le dispositif Covax destiné à fournir des vaccins contre le nouveau coronavirus, en particulier aux pays défavorisés, poursuit le confrère qui indique que, selon la même source, 145 pays sont concernés par cette phase. Les pays qui recevront le plus grand nombre de doses sont l'Inde, le Nigeria, le Pakistan, l'Indonésie, le Brésil et le Bangladesh.

Au total, indique-t-on, les doses couvriront 3,3% de la population des 145 pays, à commencer par les plus vulnérables, et notamment le personnel soignant. Environ 337,2 millions d'unités sont prévues à cet effet, d'après les documents fournis par Covax.

Selon le ministre Moustafa Mijiyawa de la Santé du Togo; le pays utilisera le vaccin AstraZeneca « dans les semaines à venir » pour la première phase de sa campagne de



vaccination. « La vaccination des cibles se fera progressivement en fonction de la disponibilité des vaccins », a-t-il indiqué dans un courrier daté du 11 février adressé aux directeurs régionaux et préfectoraux de la santé, directeurs des hôpitaux et directeurs des écoles de formation médicale et paramédicale pour le dénombrement des cibles de la campagne de vaccination.

Le Togo a déjà reçu sa première dose de vaccins, relate le site qui se réfère à cet sujet sur la publication dut site Togo Breaking News.

En rappel, au 14 février 2021, le pays dénombre officiellement au total 5.874 cas confirmés, dont 5.004 personnes guéries (s) et 81 décès.

Le Vaccin SputnikV

Dans le même ordre d'idée, l'on

apprend que le Togo a officiellement formulé une demande auprès de la Russie afin d'obtenir des vaccins SputnikV, c'est qu'informe le site d'information republicoftogo.com qui cite Sergueï Lavrov, le ministre des Affaires étrangères, à la suite des discussions avec son homologue togolais, Robert Dussey.

« Nos collègues du Togo nous ont contactés avec une demande officielle de coopération pour l'expédition de ce vaccin. Nous devons prendre des mesures, effectuer certaines procédures légales et, dès que cela sera achevé, nous serons prêts à examiner étapes pratiques », indique le chef de la diplomatie russe, selon notre confrère qui informe que seulement trois pays africains à ce jour ont accordé une autorisation. Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie et de la Guinée.

« Dès que SputnikV recevra son homologation au Togo, nous serons en mesure d'effectuer l'envoi » aurait fait savoir M. Lavrov.

Le vaccin russe est efficace à 91% contre la Covid-19.

La Rédaction

Lutte contre l'extrémisme violent au Togo

LE CIPLEV ÉCHANGE AVEC LES COMMUNAUTÉS DE BASE À KARA

Le Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) a organisé le jeudi 11 février 2021 une journée de sensibilisation sur ce fléau au palais des congrès de Kara. C'était à l'endroit des préfets, maires et leurs adjoints, des chefs traditionnels, des forces de défense et de sécurité et des Leaders religieux de la région de la Kara.

Le CIPLEV entend à travers cette rencontre, donner aux communautés de base les outils et le soutien dont elles ont besoin pour résister à ce fléau. Il s'agit également de renforcer la coopération et la collaboration entre l'administration, les forces de défense et de sécurité et la société civile pour une prévention plus efficace pour éradiquer ou réduire sensiblement la propagation de l'extrémisme violent sur toutes ses formes dans les zones vulnérables ou zones à



risque.

« Il y a eu deux exposés pour leur montrer comment comprendre la radicalisation. Vous pouvez être dans votre communauté, s'il y a des faits et gestes qui démontrent que tel est en train de se radicaliser, il faut faire remonter l'information pour que les autorités puissent prendre les mesures idoines dans le cadre de la

prévention. Le président de la République juge sur l'anticipation et la prévention. Voilà la raison de notre présence à Kara », a déclaré le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Général YARK Damehame qui a présidé les travaux de cette rencontre.

Cette journée de sensibilisation a marqué la fin de trois jours de travaux

des membres du CIPLEV consacrés à l'installation et à la formation des comités locaux dans 05 préfectures (Kozah, Bassar, Denkpen, Binah et Doufelgou) de la région de la Kara. Ces comités locaux sont déjà installés dans 14 préfectures sur les 39 que compte notre pays, soit dans la région des Savanes en octobre 2019 et dans la région Centrale ainsi

que dans les préfectures d'Assoli et de la Kéran en Mars 2020.

« Je suis persuadé que les membres de ces comités installés se mettront au travail pour que nous faisons tout pour éviter à notre pays ce que les autres vivent ailleurs et qui n'est pas une bonne chose. Je vous ai parlé de l'apport du Togo au Mali et toutes les conséquences. Faux pas souhaiter que ça nous arrive », a indiqué le Général YARK.

Créé le 15 Mai 2019 par décret en conseil des ministres, le Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) vient en complément des mesures prises dans le cadre de l'opération KOUNDJOUARE destinée à contenir toute tentative d'infiltration des mouvements extrémistes sur le territoire togolais.

Source : direct 7

Pétrole gâte

Me Eric Sossah : « RIEN QUE DES AFFABULATIONS »

Au lendemain du report du procès en appel de l'affaire communément appelé Pétrole Gate, les Conseils de la famille Adjakly sont montés au créneau, médiatiquement, et ceci pour la deuxième fois depuis le déclenchement des hostilités, pour évoquer les suites de l'affaire. Non par plaisir, mais parce que les attaques contre les Adjakly se poursuivent sur les médias et dans les réseaux sociaux, alors qu'ils pensaient qu'il y aurait une accalmie, l'affaire étant pendante devant les tribunaux.

Des explications appropriées

Pour Me Eric Sossah, ce temps médiatique est absolument nécessaire parce que les insinuations, les allusions, les raccourcis, tendant à faire croire à l'opinion que ses clients sont les auteurs des misères des Togolais, devenaient insupportables. On a fait croire aux Togolais que si les prix de l'essence n'ont plus augmenté depuis quelques mois, cela est dû à la révélation de cette affaire par la presse et donc que ce sont les Adjakly qui seraient les auteurs de la hausse des prix de pétrole au Togo depuis toujours. Alors que la décision du gouvernement de revoir les prix à la baisse est intervenue quelques mois avant la parution de l'article de presse.

Les commentaires désobligeants à l'endroit des sieurs Adjakly les



présentent comme les sources de tous les malheurs du Togo. Ainsi, on convertit aisément les supposés 500 Milliards FCFA détournés en 10 universités publiques ou en 3 hôpitaux St Pellegrin que le pays aurait pu construire. Et si tout ceci n'est pas réalisé au Togo, c'est à cause d'une famille : les Adjakly. Et patati, patata. Il est loisible de trouver encore ces genres de raisonnements dans les journaux du Togo et sur les réseaux sociaux, des raisonnements dénués de tout fondement et qui n'ont qu'un seul but, celui de faire du tort à des honnêtes gens qui ne font que leur travail. Les « fatwa » contre les Adjakly pleuvent et ces derniers devraient se présenter en victimes expiatoires devant l'opinion comme des coupables de ce

qu'on leur reproche dans un article de presse.

C'en est trop pour Me Eric Sossah. « On a l'impression que l'opinion a été conquise par les affirmations, à notre avis, totalement péremptoires, d'une seule personne et que la présomption d'innocence était totalement déniée à nos clients », fait observer Me Sossah. A lui de souligner que dans un pays qui fait l'expérience de la démocratie et qui se veut un pays de droit comme le Togo, toute personne accusée bénéficie du principe cardinal de la présomption d'innocence. L'abus du pouvoir de la presse, tel qu'on peut le constater dans cette affaire, peut être nuisible.

Il est de bon ton que des explications soient apportées à l'opinion

nationale sur cette rocambolesque affaire qui est toujours pendante devant les juridictions. « Si nous étions dans le cas strictement légal d'une action publique instruite par le juge d'instruction, nous nous tairions pour cause de secret d'instruction qui induit une obligation de réserve. Mais, ici nous ne sommes pas dans ce cas. L'accusation a été portée dans la presse et il était tout à fait conforme à l'équilibre des forces et du parallélisme des formes que la réponse s'installe aussi dans la presse », a précisé le Conseil.

Rétablissant les faits dans leur contexte, l'avocat fait savoir de but en blanc que ces détournements présumés, dont cette presse évoquait et relayé abondamment par certains citoyens sur les réseaux sociaux, n'ont jamais existé

et les auteurs de ces accusations n'ont pu apporter, ne serait-ce qu'un début de preuve devant les tribunaux. D'où d'ailleurs, le verdict en première instance du procès en diffamation intenté contre le journal dont les colonnes ont servi à ce tissu de mensonge.

Ni scandale, ni prévarication, ni détournement

Le rôle trouble joué par certains ministres a été relevé. Pour les Conseils d'Adjakly, si certaines autorités avaient eu le courage d'assumer leur responsabilité, elles auraient pu mettre fin immédiatement à cette hémorragie médiatique. « On ne peut pas expliquer à la représentation nationale le fonctionnement du CSFPPP et laisser, d'un autre côté, la presse se dégorger sur des gens parce que c'est commode de s'attaquer à un nom de famille » s'insurge Me Sossah.

Sur le rôle du ministre Kodjo Adédzé dans cette affaire, si son nom apparaît, c'est parce qu'il est le président de cette structure, le CSFPPP. Et donc, tout ce qui se passe est sous sa supervision. Et si détournement il y a, ceux qui étaient là avant lui devraient le savoir. Et si personne n'a rien dit, peut-être qu'ils n'ont rien vu de tel. Si lui-même, étant là et ne jamais sonné la larme, peut-être que lui aussi n'a rien vu de tel. C'est la raison pour laquelle, devant la

(Suite à la page 7)

Disparition de Tchakala Halirou

DIFFICILE À SUPPORTER !

LE CONAPP REMERCIE TOUS LES SOUTIENS

Comme une traînée de poudre, la nouvelle de la disparition du confrère Tchakala, Alirou, Morou, dit « TCHAK », s'est rapidement répandue, ce jour du samedi 13 février 2021 en fin de journée sur les réseaux sociaux et par téléphone pour des amis et des connaissances. Certains voulaient vérifier l'information, mais surtout voulaient entendre dire plutôt que c'était une rumeur pas vérifiée. Mais hélas, c'était bien vrai. « Tchak », nous a quitté, il nous a plutôt devancé. Certes, seul, Dieu le tout miséricordieux le très miséricordieux, connaît le jour et l'heure du retour de chacun vers lui, mais on aurait aimé que Tchak reste encore avec nous pour longtemps.



Mais on ne peut rien. Telle est la volonté de Dieu, acceptons la. Il ne

nous reste plus qu'à prier désormais pour le défunt, afin que son âme repose en paix. Prier pour sa famille et ses proches.

Oui, la presse togolaise, perd un de ses talents, elle perd un journaliste sociable, qui aimait son semblable, et c'est difficile à supporter comme l'a si bien dit le pasteur Edoh Komi dans son hommage. Mais c'est une situation fasse à laquelle, il n'y a rien à faire. Que chacun sèche ses larmes et prie pour TCHAK.

COMMUNIQUE DU CONAPP

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), l'épouse et les

enfants de feu Halirou Morou Tchakala, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathies, d'affection, d'amitié et de soutien de tous genres que vous leur avez témoignés par votre grande mobilisation et votre présence à leur côté, lors du rappel à Dieu du Directeur de Publication du journal Courrier de la République.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de porter la famille du défunt dans votre cœur et dans vos prières.

Qu'Allah, le tout miséricordieux vous le rende au centuple.

Lomé, le 16 février 2021

LU SUR LE NET

Maîtrisez-Vous les 3 Qualités féminines qui rendent les hommes Accro ?

(Suite) Par Nathalie Lamy

Qualité féminine #2 : le sourire, ça attire !

Vous avez probablement autour de vous des amies qui se plaignent :

« *Moi, les mecs ne viennent jamais me draguer. Aucun homme ne fait le premier pas vers moi. Je ne suis pas attirante, ou quoi ?* »

Et si vous vous y connaissez un peu en analyse du langage corporel, cette femme est fermée, n'a pas de fantaisie dans son style vestimentaire et pire : son visage est fermé. Elle se prive de l'arme de séduction massive qu'est le sourire.

Pour un homme, le sourire d'une femme, c'est une porte d'entrée, c'est une invitation à la discussion. C'est comme un feu vert qui voudrait dire « *Je ne mords pas, tu peux venir me parler.* »

Malheureusement, trop de femmes pensent que sourire et rire, ça donne une image de femme facile. Rien n'est plus faux : vous pouvez sourire à la vie, penser positif, attirer des hommes brillants et généreux dans votre vie, et choisir si vous allez rentrer seule ou non ce soir.

Les hommes ne peuvent pas résister au sourire !

En revanche, les femmes qui se ferment envoient le mauvais signal : « *je suis fermée, je ne souris pas parce que j'ai été blessée, je n'ai plus confiance en personne, je ne veux plus souffrir.* »

Mauvaises vibrations...

Mais le pire... Vous savez ce qu'on dit : « *qui se ressemble s'assemble* ». C'est en essayant de faire fuir les mecs dangereux et malsains qu'elles provoquent exactement l'inverse. Ces femmes blessées, tristes, négatives attirent des prédateurs, des pervers narcissiques, des hommes qui voient en elles des victimes faciles à manipuler.

Une raison de plus pour vous de faire confiance à la vie et sourire à pleines dents pour attirer un mec bien !

Qualité féminine #3 : Habillez-vous comme une femme (les hommes sont vraiment visuels...)

Vous aurez beau avoir fait 10 ans d'études, remporter des Prix Nobel et diriger des pays comme la Première Ministre Sanna Marin en Finlande, il y a une chose qui ne changera pas...

C'est que les hommes resteront avant tout des êtres excités visuellement ! C'est ainsi, c'est la biologie. Les hommes sont sur Terre comme nous, pour se reproduire. Et si nos villes et nos modes de vie ont changé en quelques milliers d'années, notre corps et notre sexualité n'ont pas vraiment évolué. Nous restons des animaux...

Concrètement ? Les hommes sont toujours à la recherche de signaux visuels de fertilité, ils rechercheront toujours la beauté et la féminité chez une femme.

Lèvres pulpeuses (ou joli rouge à lèvres), cheveux longs, poitrine, hanches larges (pour donner vie à l'enfant), fesses rebondies à la J.Lo : même les hommes les plus éduqués ne pourront s'empêcher de vous mater admirer.

Alors n'hésitez pas à jouer de votre féminité quand vous vous habillez : votre arsenal est vaste ! Des talons qui galbent vos jambes aux belles robes qui mettent vos formes en valeur, vous pouvez tout faire pour attirer l'œil des hommes.

De plus, le sondage effectué chez notre magazine masculin partenaire a montré une préférence pour les tenues vestimentaires jugées féminines : les hommes ont majoritairement moins bien noté les tenues androgynes, street, sportives, gothiques, alors qu'ils ont attribué des notes plus élevées aux tenues féminines plus traditionnelles, jupe, robe, etc...)

J'allais oublier : les hommes ne cherchent pas des corps parfaits de mannequins ou de sportives. Ils veulent de « vraies femmes », à l'aise avec leurs corps, leur image et leur féminité.

Au fait... si vous voulez en savoir plus sur les stratégies de séduction qui marchent vraiment avec les hommes...

ANNONCE



CENTRO S.A., BP.:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU 15/02/2021 au 22/02/2021

JEANNE D'ARC. Près Marox-Renault-Star 22220801 90 86 40 51	LE-SHADAI. Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25 96 80 09 10
ST ANTOINE. 1048, Avenue de la Libération 22 21 29 64 96 80 10 07	ENOULI. Station d'Agbalépédogan 22 25 90 68
AMESSIAME-BE Marché de Bé 22 21 49 74 96 32 97 60	Le GALIEN. Rue Pavée d'Adidoadin 22 51 7174 96 80 09 24
OCEANE. Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hotel de la PAIX 22 22 6277 96 75 25 02	DES ROSES. Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72
ADJOLOLO. 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13 97 93 86 59	VOLONTAS DEI. Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City 70 42 23 60 91 49 54 48
SOURCE DE VIE. Face Collège Protestant 22 22 45 71 90 88 25 82	BETANIA. Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11 70 43 89 40
ST KISITO. Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM 22 21 99 63 96 80 09 64	ADOUNI. Vakpossito-Logogomé, près du carrefour AISED 90 33 04 19 70 39 39 39
AMITIE. 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED) 22 21 74 47 70 25 02 57	SHALOM. Agoé-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoé-Adidogomé 22 51 87 60 70 49 96 51
N.D. de la TRINITE. Sise au 20 boulevard de la Paix a Super Taco 98 46 50 88 93 69 22 34	NABINE. Sise a AgoéAnomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26 98 97 97 96
FOREVER. TokoinForever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77 91 00 29 17	A DIEU LA GLOIRE. A 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpéto 93 26 36 00
INTERNATIONALE. Sise Marché de Hédzranawoé "Assiyéyé", Boulevard du Haho 22 26 89 94 93 52 33 75	AGOE-NYIVE. A côté de l'Eglise Catholique d'Agoé-Nyivé 22 25 83 38 91 61 02 62
LILAS. 7, Rte de Kégué 22 26 29 59 93 48 88 12	TCHEP'SON. Face Terminal du Sahel (Togblékopé) 96 90 04 64 70 42 94 44
PAIX. Résidence du Benin 22 26 40 91 96 80 09 49	LA MAIN DE DIEU. AGOE ASSIYEYE non loin de 'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée) 91 16 00 74 96 08 3491
THERYA. Mangotigomé-roue ai Foire Internationale TOGO 2000 (a s00m ee ta Foire) 22 61 56 52 70 44 81 77	CHARITE. A coté du CEG d'Agoé-Nyivé 22251260 90652190
FIDELIA. N Bé-Kpota, Rte d'Attigou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL" 2274 9595 96800918	ABRAHAM. Agoé-LogopéKossigan 22 50 10 00 92 25 99 83
SARAH. Près du centre de santé d'Adakpamé 70 42 69 02	DENIS. Agoé Kové, Carrefour Kpogli 93084640 70123585
BETHEL. Rte d'Adidogomé 22 25 23 70 91 86 29 87	REGINA PACIS. Rte Nationale N°1 près du Bar sous l'Antenne 70 45 98 58 99 83 90 83
DES ECOLES. Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Rte de Kpalimé 22 51 7575 96 80 09 14	SANGUERA. Près du Lycée de Sanguéra 70428080 99908972
HOSANNA. Carrefour Sagbado-Sémékonawo, face station SANOL 22 51 50 49 92 53 50 00	GANFAT. AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP) 22 55 08 15 70 22 15 15
MAGNIFICAT. Aflao Sagbado Yokoé, Rue de la Pampa 100 m du Palais Royal de Yokoé 70 44 51 59 93 29 07 37	BAGUIDA. Face CMS de Baguida 70 42 47 77
MATHILDA. Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34	LA FLAMME D'AMOUR. Sise a Agodéké, route d'Aného 70 45 70 14

Assemblée nationale togolaise LE CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE ET LE CODE PÉNAL RÉVISÉ, PRÉSENTÉS AU CAUCUS DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Le Caucus des femmes parlementaires a organisé le samedi 13 février 2021 au siège de l'Assemblée nationale, une session de dissémination des dispositions du code des personnes et de la famille et du code pénal révisés. La session organisée a réuni une trentaine de participants en présence de la 2ème Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, IBRAHIMA Mémounatou, Présidente du Caucus des femmes parlementaires.

Trois communications ont été faites lors de la rencontre. La première relative au code des personnes et de la famille présentée par Kobauyah Tamdja-Kpatcha, directrice du Sceau, de la Nationalité et de l'Identité civile, membre du comité des Droits de l'Homme des Nations Unies ; la deuxième a porté sur les aspects notariés ainsi que la stratégie pour l'efficacité de jouissance des droits par les femmes présentée par Maître ABOUGNIMA Molgah et la troisième sur le code pénal révisé avec Maître Justine Mawulawoè AZANLEDJI, premier Avocat général près la Cour Suprême du



Togo.

Il était question d'amener les femmes députées et leurs sœurs de l'administration parlementaire se familiariser avec les dispositions du code des personnes et de la famille (CPF) et du code pénal révisés afin de leur expliquer les différents mécanismes prévus pour une jouissance effective de ces droits.

Elles devraient avoir une meilleure compréhension de ces deux textes

en vue d'une pérennisation de la stabilité des ménages et des familles.

A cette session de dissémination, il a été partagé avec les femmes parlementaires et de l'administration, l'esprit et la lettre de ces dispositions spécifiques afin de les soustraire de l'ignorance de leurs droits.

« Le caucus des femmes parlementaires a organisé ce matin cette session de dissémination du

code des personnes et de la famille et du code pénal révisés pour permettre aux femmes parlementaires que nous sommes de nous approprier des dispositions de ces deux codes en vue de leur vulgarisation. Une chose est de voter les lois et une autre est de les faire connaître. La session de ce matin a porté sur plusieurs dispositions notamment celles qui protègent la famille en général et la femme et les enfants en particulier. Nous avons également parlé des violences physiques et psychologiques faites aux conjoints et nous avons fait le tour de tous les maux qui minent nos sociétés », a déclaré l'honorable Ibrahim Mémounatou, 2ème Vice-présidente de l'Assemblée nationale et Présidente du Caucus des femmes parlementaires.

Sachez que dernière révision du code des personnes et de la famille remonte au 17 novembre 2014 et celle relative au code pénal date du 11 octobre 2016 avec des avancées importantes et de nouvelles dispositions en faveur de la femme et vise à garantir la paix sociale.

Le messenger-actu.com

GROS PLAN SUR LES NOUVEAUX DOCUMENTS ET ACTES FISCAUX EN VIGUEUR À L'OTR

Rendre un service de qualité aux contribuables afin de les faciliter les transactions économiques, de les fidéliser et de promouvoir le civisme fiscal, tel est le but visé par la mise en place de nouveaux documents et actes fiscaux par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Documents institués depuis le 1er janvier 2021.

Selon les responsables de l'Office, en plus du quitus fiscal, il est institué une attestation des régularités fiscales. Les deux documents sont délivrés par le commissariat des impôts aux partenaires contribuables qui sont en règle vis-à-vis de leurs obligations fiscales et qui en font la demande.

« Dans le cadre des changements, l'OTR a créé un nouvel acte que nous dénommons l'attestation



des régularités fiscales. Cette attestation vient s'ajouter au quitus tel qu'il était connu dans sa première version. Cette attestation est délivrée à toutes contribuables qui sont à jours dans ses obligations déclaratives et de paiement. Elle vient en quelque sorte, prendre la place du quitus tel qu'il était connu et elle est valable pour toutes les formalités et est valable pour trois mois en ne dépassant pas l'année civile. Par contre le quitus

dans sa nouvelle version, est réservé au contribuable citoyen et a une validité d'une année civile » explique Kodjo Senyo Adjeyi, chef division immatriculation à l'OTR.

On entend par contribuable citoyen, tout contribuable qui déclare et paie ses impôts avec régularité et sincérité. Quelqu'un qui n'a jamais fait l'objet de mise en demeure et dont le contrôle fiscale n'occasionne pas des

rappels de droit dépassant 15 % des impôts émis et ou déclaré spontanément. Un contribuable qui n'a jamais fait objet de retenu de 15% appliqué au contribuable inactif au cordon donné, quelqu'un qui n'a jamais subi une procédure de contentieux douanier concluante et qui n'a jamais posé un acte, ou eu, un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales.

L'OTR à travers ces réformes entend répondre rapidement et spontanément aux exigences des partenaires, limiter les tracasseries administratives, et les désagréments, mais surtout renforcer l'authenticité et la sécurité de ses actes.

Pour Marc N'timon, opérateur économique, « Ce qui est très important là-

dessus, c'est que le quitus fiscal a une validité d'une année. Alors qu'auparavant il fallait à chaque trois mois demander un quitus fiscal. Mais cette fois, nous l'avons obtenu et c'est pour une durée d'une année ».

Le formulaire mis à notre disposition est très pratique, indique Martienne Akossou, également opérateur, qui ajoute en outre, que désormais, plus besoin de rédiger une lettre. « Il suffit d'un seul formulaire rempli, timbré à 1000fcfa et l'on peut l'utiliser quelque soit le nombre ou type d'actes voulus », poursuit-elle.

L'objectif de l'OTR est de digitaliser tous les processus afin que ses actes soient disponibles en ligne à tout contribuable à jour selon son profil.

Edith

Agro-business

LE CHEF DE L'ETAT INTENSIFIE LA MISE EN VALEUR DES ZONES AGRO-PASTORALES

Déjà soumis à une profonde transformation structurelle au cours de ces dernières années, le secteur agricole bénéficie encore une fois d'une attention particulière du Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, avec notamment des investissements ciblés et des projets d'envergure.

En effet, sur les orientations du Chef de l'Etat, le gouvernement a pris des dispositions pour la mise en place des zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) et des zones d'aménagement de la production bovine (ZAPB).

Le sujet a d'ailleurs fait l'objet d'une communication examinée au Conseil des ministres du 10 février 2021.

Les ZAAP, un mode d'exploitation agricole moderne

Pour une meilleure campagne agricole 2021-2022 notamment dans les zones à fort potentiel agricole, il est déjà prévu dans les tous prochains mois, la construction de 80 Zones dans les régions économiques du pays, ce qui portera le nombre à 118.

Ces nouvelles Zones sont réparties comme suit : 24 dans la région des Savanes, 24 dans la Kara, 5 dans la



Centrale, 11 dans les Plateaux et 16 dans la Maritime.

Au total, 8000 hectares de terres cultivables, à raison de 100 hectares par zone, seront aménagés pour améliorer la productivité agricole dans les filières porteuses.

Les travaux techniques ont été déjà lancés en décembre 2020 avec l'identification des terres cultivables auprès des collectivités locales, les levées topographiques et l'organisation des exploitants agricoles.

Les sites seront dotés de magasins d'une capacité moyenne de 500 tonnes, voies d'accès supplémentaires, systèmes de retenue d'eau et d'irrigation, logements et de bergeries améliorées, le tout

alimenté de mini-centrales solaires photovoltaïques.

Fruit d'une collaboration efficiente entre les collectivités locales disposant au minimum de 100 hectares de terres arables, le gouvernement et les organisations paysannes, les ZAAP sont un mode d'exploitation agricole moderne.

Elles réunissent à cet effet sur un seul et même site différents blocs pour la production des cultures vivrières, le maraîchage, la production d'arbres fruitiers, l'élevage et la pisciculture. Ces zones mettent en jeu la modernisation des techniques culturales et la dynamique des coopératives agricoles.

Avec la création de MIFA, le gouvernement entend

promouvoir davantage le développement rural à travers le renforcement de la chaîne de valeur agricole, la mise en place de nouvelles unités de transformation des produits agricoles, la promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes, par ricochet l'inclusion sociale et financière.

Les ZAPB, un système d'exploitation bovin moderne

Dans le même élan, le gouvernement prévoit la construction des Zones d'Aménagement de Production Bovine (ZAPB).

Dix (10) sites ont été identifiés comme zones pilotes pour le développement de ces ZAPB dans les préfectures de Zio, Lacs, Haho, Ogou, Anié,

Blitta, Tchamba, Bassar, Kozah et Oti.

Ces sites pilotes bénéficieront du soutien financier du Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV) à hauteur de cinq cents millions (500 000 000) de Francs CFA.

Les Zones d'aménagement de production bovine (ZAPB) constituent un système d'exploitation bovin dans un domaine bien circonscrit, regroupant des pools de troupeaux bovins d'une localité donnée ; disposant d'atouts naturels et d'infrastructures sociales de base (école, dispensaire, cabinet vétérinaire...).

La création des agropoles participent également à cette dynamique de mise en valeur des terres cultivables de la promotion de l'agro-business.

Ces différents projets contribueront à faire du Togo un pôle d'excellence d'exportation des produits agricoles dans la sous-région, conformément à la vision du Président de la République déclinée dans la feuille de route gouvernementale (2020-2025) et dans l'Axe 2 du Plan national de développement.

Source : presidence.gouv.tg

Pétrole gâte (Suite)

Me Eric Sossah : « RIEN QUE DES AFFABULATIONS »

représentation nationale, il na évoqué l'existence d'aucune malversation. Pour quelqu'un (Adjaky père) qui aurait vu passé 10 Premiers ministres et 14 ministres de tutelles, et que personne de ces illustres autorités nait évoqué un quelconque faux pas des sieurs Adjakly, on peut aisément estimer que ce qui est rapporté par la presse les concernant est douteux.

D'ailleurs, l'Etat, dont on dit qu'il a été victime, ne s'est jamais plaint. Les traders et les marqueteurs n'ont jamais exprimé le sentiment d'avoir été spoliés, ne serait que d'un Kopeck. « D'où vient alors ce rocambolésque supposé détournement », s'interroge Me Sossah qui y entrevoit peut-être des mains noires tapies dans l'ombre qui n'ont qu'un seul but, celui de ternir le nom et l'image de ses clients.

Le rapport provisoire d'audit, à l'initiative des autorités de tutelle, et qui s'est retrouvé, comme par hasard, sur la place publique est sujet à questionnements. Il y a derrière cette manière de faire, une manipulation de l'opinion. « Comment ce rapport destiné exclusivement aux autorités se retrouve dans la place publique » se demande le Conseil qui rapporte d'ailleurs que ce rapport est truffé d'inexactitudes. A titre d'exemple, comment peut-on demander aux sieurs Adjakly de rembourser les sommes utilisées pour la réfection du cabinet du ministre du commerce, Adédzé, alors que c'est ce dernier qui a lui-même signé le décaissement des fonds représentants la contribution du CSFPPP ? Les observations faites par les Adjakly aux relevés de

conclusion des auditeurs dans le rapport provisoire ont été remises à qui de droit depuis belle lurette. Le rapport final se fait toujours attendre, informe Me Eric Sossah.

En conclusion, pour les Conseils des sieurs Adjakly, cette affaire dite de Pétrole Gate mérite d'être classée dans la catégorie des fables, car il est impossible que les faits imputables aux mis en cause par la presse soient envisageables. Les détournements présumés et imputés n'ont jamais pu exister pour des raisons techniques que les Conseils s'acharnent de démontrer et dont l'opinion commence par comprendre les tenants et les aboutissants. La réouverture de l'affaire en appel dans quelques semaines, ou un peu plus tard, apportera, à n'en point douter, plus d'éclaircissements sur la non

existence d'un quelconque détournement de 500 milliards FCFA et laver l'honneur souillé des Adjakly.

Quant à la presse togolaise, elle ne devrait pas être la vache sacrée, intouchable et dont les écrits devraient être pris comme parole d'évangile. La kabbale médiatique orchestrée sur des faits totalement infondés en vue de salir le nom de toute une famille ne l'honore pas. Elle vaut mieux que cela. La vérité univoque d'un journal, dénuée d'ailleurs de preuves, ne saurait être la norme dans un Etat qui se veut respectueux des droits des uns et des autres. C'est certainement ce que les premiers juges ont compris et qui les a conduits à condamner le journal.

LM



**POUR LA *ST VALENTIN*,
LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE !**

OFFREZ-VOUS LE *XIAOMI MI 10 LITE* **5G**

1 Terminal



+

60Go

à **299 000 F CFA**



Processeur Octa-Core
Snapdragon 765G 5G



Frontale : 16MP HD
Dorsale : 48+8+2MP 4K
Auto Focus Flash



128Go ROM
6Go RAM



4160 mAh
Batterie robuste
Charge ultra rapide



Double SIM



NFC
Compatible Google Pay

Promo du 08 au 28 Février 2021. Inclus Forfait Data de 15000 F (60Go valable 30 jours).

@togocom.tg

@togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg